

Direction Commerciale – Le 15 Avril 2019

Chers Clients,

Suite à une très forte demande export combinée à un déséquilibre structurel sur la ligne ferroviaire reliant Fos/Marseille et Toulouse/Bordeaux, notre fournisseur nous informe de la mise en place d'une surcharge forfaitaire sur le 40' afin de pouvoir déployer de la capacité supplémentaire sur cet axe. Cette surcharge, non applicable aux conteneurs 20', entrera en vigueur à compter du 29 avril 2019.

Nous sommes donc contraints de répercuter ce montant sur nos tarifs carrier haulage actuellement en vigueur, à savoir :

A l'export, de Bordeaux / Toulouse, vers POL Fos / Marseille :

- + 60 euros par 40' sur notre tarif rail/route depuis Bordeaux
- + 40 euros par 40' sur notre tarif rail/route depuis Toulouse

Afin d'aider au développement des volumes import, notre fournisseur consent une remise qui sera également répercutée sur nos tarifs inland actuels,

A l'import, de POD Fos / Marseille vers Bordeaux / Toulouse :

- 60 euros sur notre tarif rail/route par 40' vers Bordeaux
- 40 euros sur notre tarif rail/route par 40' vers Toulouse

Nos équipes commerciales sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement,